



**LÀ**

**où votre voix  
compte**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée annuelle

Promutuel Boréale, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

---

**VENDREDI 25 AVRIL 2025, À 17 H 30**

HÔTEL FORESTEL

1001, 3<sup>E</sup> AVENUE EST, VAL-D'OR

---

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Les membres sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

#### SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 1 : Secteur Abitibi – M<sup>me</sup> Dany Charron

Siège n° 7 : Secteur Vallée-de-l'Or – M. Daniel Asselin

Siège n° 8 : Secteur Antoine-Labelle – M. Patrice Sirard

Tout membre désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 15 avril 2025, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à l'adresse [kathy.belanger@promutuel.ca](mailto:kathy.belanger@promutuel.ca) où le membre peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de ce délai.

En conformité avec le *Règlement N° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse [kathy.belanger@promutuel.ca](mailto:kathy.belanger@promutuel.ca), au plus tard le 24 avril 2025, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre.

L'assemblée annuelle sera suivie d'un cocktail dînatoire.

**KATHY BÉLANGER**

Secrétaire du conseil d'administration

Diffusé le 29 mars 2025

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

---

BORÉALE